

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Mars 2020

Chez Varenne Capital Partners, nous sommes convaincus que l'investissement responsable et la responsabilité d'entreprise sont essentiels pour notre développement harmonieux à long terme, celui de nos clients, de nos employés et plus largement celui de la société. Ce document présente les actions d'investissement responsable que nous avons mises en place en toute cohérence et fidélité avec notre philosophie et nos convictions, ainsi que la manière dont elles sont mises en œuvre et contrôlées.

1. A PROPOS DE VARENNE CAPITAL PARTNERS

Varenne Capital Partners est une société de gestion de portefeuille indépendante dont l'ambition est de fournir aux investisseurs des performances d'excellence, dans la durée, avec le minimum de prise de risque nécessaire pour les obtenir.

Pour ce faire, nous développons et associons plusieurs moteurs de performance : Long Actions, Short Actions, Situations Spéciales et Couvertures Macro. La gestion de Varenne Capital Partners repose sur une activité de recherche entièrement propriétaire fondée sur un processus d'investissement structuré et formalisé.

En plus de la valeur ajoutée de sa gestion financière, la société a mis l'accent sur l'excellence de son infrastructure opérationnelle, de la gestion des risques et des Relations Investisseurs au moyen d'un département dédié.

Varenne Capital Partners est enregistrée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, sous le numéro GP-06 000004 et gère une gamme de véhicules d'investissement UCITS et FIA.

2. LA RESPONSABILITÉ CHEZ VARENNE CAPITAL PARTNERS

Chez Varenne Capital Partners, nous considérons que la responsabilité commence par la façon dont nous menons nos propres affaires et dont nous nous comportons avec nos parties prenantes : clients, employés, fournisseurs, régulateurs, communautés. Dans ce chapitre, nous présentons les mesures que nous avons mises en place pour agir en tant qu'entreprise responsable.

2.1 Les considérations environnementales chez Varenne Capital Partners

Notre récent déménagement (2018) nous a permis de mettre en place les dernières innovations en matière d'économie d'énergie et de ressources dans les bureaux : détecteurs de mouvement pour les lumières, minuteries, écrans à économie d'énergie de dernière génération.

Nos voitures de société sont toutes électriques ou hybrides.

Nous avons une politique de recyclage complet : papier, cartouches d'encre, consommables à la cafétéria.

2.2 Les considérations sociales chez Varenne Capital Partners

Chez Varenne Capital Partners, nous croyons fermement qu'un alignement équitable entre les intérêts des employeurs et des employés est essentiel pour un développement responsable à long terme. C'est pourquoi nous avons mis en place plusieurs mesures pour créer un tel environnement.

Tous les employés participent à un plan d'intéressement aux bénéficiaires, créant ainsi un esprit de partenariat où chacun est associé au succès de l'entreprise. En outre, les membres les plus séniors de notre équipe ont accès à un plan d'actionnariat.

Nous proposons des conditions de travail flexibles permettant le travail à temps partiel ou des solutions de travail à domicile.

Nous accordons une attention particulière à un équilibre harmonieux entre vie professionnelle et vie privée et adaptons nos ressources en conséquence. Nous créons un environnement de travail sain, notamment avec une cafétéria dans laquelle nous offrons un accès libre à un choix de fruits frais et une salle de sport à la disposition des employés.

Tous les aspects liés à la santé, à la sécurité et au comportement adéquat sur le lieu de travail sont documentés dans le règlement interne de l'entreprise, qui est distribué à chaque employé qui nous rejoint et qui peut être consulté dans nos locaux.

2.3 Égalité des chances et diversité

L'égalité des chances est au cœur de notre culture. Nous la considérons comme un moteur de nos valeurs d'excellence et d'esprit d'entreprise : chez Varenne, les personnes sont évaluées uniquement sur la base de leurs compétences et de leurs réalisations professionnelles et sont recrutées, gérées, rémunérées et promues indépendamment de leur sexe, de leur nationalité ou de leur culture.

Nous sommes très fiers que 8 nationalités soient représentées dans nos équipes.

Nos bureaux sont équipés pour permettre l'accès aux personnes handicapées.

Nous avons une politique d'écart de rémunération 0, ce qui signifie que nos employés ayant le même niveau de responsabilité et d'ancienneté dans le poste sont rémunérés de manière égale, indépendamment de toute considération de sexe, de nationalité ou de culture.

2.4 La gouvernance d'entreprise chez Varenne Capital Partners

Nous avons mis en place plusieurs mesures organisationnelles pour la conduite responsable de nos activités à long terme :

- Varenne Capital Partners a un Conseil de surveillance dont la majorité des membres, y compris son Président, sont indépendants de l'équipe dirigeante de la société. Le Conseil de surveillance a un pouvoir d'investigation et d'audit illimité.

- Nous disposons d'une fonction dédiée à la conformité, qui relève directement du Directeur Général.
- Nous disposons d'une fonction dédiée à la gestion des risques, qui relève directement du Directeur Général.
- Les auditeurs de l'entreprise et des fonds qu'elle gère sont sélectionnés selon une procédure documentée et sont revus chaque année.

Nous nous efforçons de maintenir un dialogue ouvert et permanent avec nos autorités de tutelle. Notre équipe de Direction consacre une grande partie de son temps à rencontrer nos régulateurs, ce qui nous permet de connaître leurs priorités et de les tenir informés de l'évolution de nos activités. En outre, nos équipes de contrôle entretiennent des relations permanentes avec les régulateurs notamment par le biais d'une surveillance continue, de réunions régulières et de demandes ponctuelles.

Le respect des lois et règlements régissant la lutte contre le blanchiment d'argent (AML) et le financement du terrorisme, les sanctions économiques et les efforts de lutte contre la corruption est un point important de notre programme de contrôle. Nous sommes fermement résolus à participer aux efforts internationaux de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Ces contrôles font partie des fonctions du Responsable de la Conformité qui rend compte à l'équipe de Direction et au Conseil de surveillance sur ces sujets.

3. INVESTIR DE MANIÈRE RESPONSABLE AVEC VARENNE CAPITAL PARTNERS

3.1 Philosophie d'investissement

Pour faire face à des configurations de marché et à des contextes macroéconomiques qui ont été et seront très différents, nos équipes travaillent autour de deux grands axes de valeur ajoutée.

Tout d'abord, l'utilisation concomitante de quatre moteurs de performance complémentaires : le Long Actions, le Short Actions, les Situations Spéciales et les Couvertures Macro. Ensuite, au sein de chaque moteur, une recherche propriétaire fondée sur un processus d'investissement rigoureux et formalisé s'appuie sur des bases de données fondamentales et comportementales dédiées. Ce dispositif unique permet d'ajouter de la valeur tout au long de cinq étapes :

- Réduction et sécurisation de l'univers ;
- Génération d'idées originales ;
- Analyse et appréciation directe des opportunités d'investissement ;
- Construction de portefeuille systématique ;
- Exécution directe sur le marché au moyen de notre table de négociation interne.

Le modèle de construction de portefeuille détermine les expositions optimales et vise l'amélioration constante du profil rendement/risque des portefeuilles.

3.2 ESG dans la sélection des entreprises dans lesquelles nous investissons

Le moteur de performance Long Actions décrit ci-dessus est composé de deux éléments :

- Entreprise Picking qui est une sélection concentrée de titres à forte conviction.
- Un panier (BQL) qui est une sélection diversifiée d'actions qui améliorent les caractéristiques de risque/rendement du portefeuille en enrichissant et en optimisant la sélection individuelle de titres.

Notre analyse ESG est appliquée à tous les titres de la composante "Entreprise Picking", dans tous les fonds et mandats que nous gérons, cette composante "Entreprise Picking" étant le socle de notre gestion dans tous nos portefeuilles. Cela signifie qu'un pourcentage très élevé des actifs de tous les portefeuilles gérés par Varenne Capital Partners sont soumis à une analyse ESG.

Nous sommes convaincus que les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sont des éléments de risque qui, s'ils ne sont pas gérés correctement par les entreprises, peuvent modifier leur profil et leur qualité financière. Ceci est intrinsèquement lié aux caractéristiques commerciales, stratégiques et financières de l'entreprise. Par conséquent, l'analyse ESG fait partie de la responsabilité de l'analyste qui analyse une entreprise. Nous n'avons volontairement pas d'équipe d'analyse ESG séparée. Cela serait en totale contradiction avec notre conviction sur la relation étroite entre un comportement ESG correct et la solidité financière à long terme.

3.2.1 Exclusion

Exclusion systématique

Varenne Capital Partners n'investit pas dans des entreprises actives dans les secteurs des armes controversées, de la pornographie, du tabac, de l'exploitation minière ou qui violent les traités internationaux. "Actif" étant défini comme ayant plus de 15% du chiffre d'affaires de l'entreprise lié à ce type d'activités. Les entreprises qui exercent des activités dans ces secteurs sont éliminées au tout début de notre processus d'investissement et la recherche n'est pas poursuivie.

Secteurs et activités nécessitant un examen approfondi

Outre les secteurs susmentionnés, qui sont systématiquement exclus, les entreprises actives dans certains secteurs feront l'objet d'une analyse adaptée afin de garantir une compréhension globale de leur activité et des risques ESG qui y sont liés. C'est le cas des secteurs : énergie, produits chimiques, métaux et mines, aérospatiale et défense, infrastructures de transport, services publics. Pour les entreprises actives dans ces secteurs, il est prévu que l'analyste effectue une analyse approfondie des risques ESG et la présente au comité d'investissement lorsque le titre est proposé à l'achat.

3.2.2 Intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance

Les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sont systématiquement analysés pour toutes les entreprises candidates à la composante « Entreprise Picking ».

Le résultat de l'analyse est consigné dans une "liste de contrôle ESG" qui comprend plus de 30 facteurs (13 pour l'environnement, 15 pour le social, 6 pour la gouvernance d'entreprise). Chaque facteur se voit attribuer une note allant de 1 (mauvais) à 5 (excellent). Si la moyenne de ces notes est inférieure à 3, l'entreprise est éliminée. Si elle est supérieure à 3, l'entreprise est

considérée pour l'investissement. Un exemple de liste de contrôle ESG peut être mis à la disposition des investisseurs potentiels au cours de leur processus d'analyse.

La liste de contrôle ESG est présentée par l'analyste avec la liste de contrôle financière et d'investissement au Comité d'investissement pour la décision finale.

La liste de contrôle ESG d'un titre est revue chaque année. Un changement de note peut déclencher une décision de vente.

Notre module "Dealing of Insiders", que nous utilisons comme outil de recherche d'idées d'investissement, permet également d'identifier les problèmes potentiels de gouvernance. Grâce à une analyse en profondeur, Varenne est en mesure de filtrer, qualifier et surveiller les entreprises dont les initiés ont un comportement inhabituel et/ou des conduites trompeuses. Les entreprises dont les dirigeants ou les membres du conseil d'administration agissent de manière anormale peuvent mettre en évidence des problèmes potentiels. Par exemple, si notre analyse montre un taux élevé de cadres ou d'initiés qui vendent une part importante de leurs actions, cela pourrait nous amener à exclure ces types d'entreprises de notre univers investissable.

3.2.3 L'ESG dans le moteur de performance « Situations Spéciales »

Varenne Capital Partners ne considère aucune opération hostile pour son moteur de performance « Situations Spéciales ».

3.3 Politique de vote

Varenne Capital Partners utilise les services de International Shareholder Services Inc. (ISS) pour exercer ses votes. Un élément fondamental de la décision de Varenne Capital Partners d'investir dans une entreprise est une confiance solide dans l'équipe de Direction et sa capacité à créer de la valeur à long terme pour les actionnaires de manière **responsable**. Il est donc rare que nous votions contre la Direction. Notre impact ESG vient du fait que nous ne finançons pas les entreprises dont nous pensons qu'elles négligent certains facteurs ESG, et nous soutenons les entreprises et leur Direction qui, selon nous, agissent de manière responsable.

Les votes des résolutions des actionnaires sont examinés et évalués individuellement.

Varenne Capital Partners dispose d'une procédure de vote (disponible sur son site Internet) qui fournit notamment des lignes directrices de vote sur les thèmes suivants : modification du statut de la société, approbation des comptes et affectation des résultats, organes sociaux, modification de la structure du capital, nomination d'un commissaire aux comptes.

Les votes sont examinés et approuvés par Giuseppe Perrone, président de Varenne Capital Partners et du comité d'investissement.

4. ADHÉSION AUX CODES ET ORGANISATIONS PROFESSIONNELS, GOUVERNANCE ET PROCÉDURES

4.1 Codes et organisations professionnels

Varenne Capital Partners accorde une grande importance à sa contribution à la communauté des investisseurs et à la société au sens large. Nous sommes membres de nombreux organismes professionnels, contribuant ainsi aux débats et aux recherches pour le développement continu d'une industrie de la gestion d'actifs durable et transparente.

Afin de soutenir l'effort mondial de la communauté des investisseurs pour renforcer l'investissement responsable, Varenne Capital Partners a signé les « Principles for Responsible Investment ».

En tant que gestionnaire alternatif, nous avons pris la décision de devenir membre de l'AIMA, l'Alternative Investment Management Association, en bénéficiant notamment de son point de vue sur l'investissement responsable et du Guide de l'investissement responsable publié en mai 2019.

Varenne Capital Partners est membre de l'AFG, l'Association Française de Gestion. Elle est donc régulièrement informée et contribue à de nombreuses questions relatives à l'industrie, y compris l'investissement responsable, dans l'un des pays leaders dans ce domaine, la France.

4.2 Gouvernance

Cette politique et son application sont sous la supervision directe de la Direction de Varenne Capital Partners, à savoir Giuseppe Perrone, Président de la société et Président du comité d'investissement, et David Mellul, Directeur Général et membre du comité d'investissement.

L'évolution de la politique d'investissement responsable et son application font partie du rapport trimestriel régulier soumis au Conseil de surveillance de Varenne Capital Partners.

Enfin, notre Responsable de la Conformité, Nicolas Touzé, contrôle l'application de cette politique d'investissement responsable dans le cadre de ses fonctions régulières de gestion et de contrôle de la conformité.

4.3 Documents et procédures afférentes

Cette politique est disponible sur le site de Varenne Capital Partners :
[http://www.varennecapital.com/doc/Varenne PRI Policy FR.pdf](http://www.varennecapital.com/doc/Varenne_PRI_Policy_FR.pdf)

La politique de vote :

http://www.varennecapital.com/doc/politique_vote.pdf

Prévention des conflits d'intérêts :

http://www.varennecapital.com/doc/procedure_gestion_conflits_interets.pdf

VARENNE CAPITAL PARTNERS